

VOUS

AVANT
TOUT!

LE MAGAZINE DU
DÉPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

GREEN DEAL

Quand la nuit révèle ses secrets



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

06

en partenariat avec
nice-matin



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

06

Seniors en action !

PROGRAMME

1^{ER} SEMESTRE 2026

Janvier - Juillet

Sommaire.

DÉPARTEMENT 3.0

L'actu des réseaux p. 4
Édito du Président p. 5

PRÈS DE CHEZ VOUS

L'actu près de chez vous p. 6-9

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR VOUS

Viabilité hivernale, neige sous contrôle p. 10-11

QUE FAIT LE DÉPARTEMENT POUR VOUS ?

Le ski pour tous p. 12-13

PROCHE DE VOUS

Actu sociale et solidaire p. 14-15

PLEIN CADRE

Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes p. 16-17

GREEN DEAL

Quand la nuit révèle ses secrets p. 18-19

SMART DEAL

Pacte autonomie 06 p. 20

VOTRE SANTÉ

Appels à projets santé : l'innovation en action p. 22

TND : mieux comprendre pour mieux agir p. 23

VOS DÉMARCHES

Maison des solidarités au plus près des habitants p. 24

Vence, une nouvelle Maison des Alpes-Maritimes p. 25

MARALPINS VOUS ACCOMPAGNER

Conseil départemental des jeunes : la parole aux collégiens p. 26-27



©Stock

VOUS OXYGÉNER

Parc de La Valmasque p. 28-29

CULTURE ET VOUS

Un hiver pour s'émouvoir p. 30-31

SPORTS ET VOUS

Sport azuréen : une fin d'année au sommet p. 32

TRIBUNES p. 33

VOUS ÉMERVEILLER

Mont Brussière p. 34

Magazine édité par le Département des Alpes-Maritimes - Janvier 2026 - Directeur de la publication : Géraldine Jourdan
Contact : lemag@departement06.fr - Photo couverture : ©iStock

Impression : Rotolito Spa - Piazza Cadorna, 6 - 20123 Milan - Italie - ISSN : 2608-1741 - Dépôt légal : mars 2018

Informations papier : Intérieur Italie, couverture Europe - Papier certifié PEFC pour tout le papier - Ptot de la couverture 0,306 kg/tonne



Vous recevez le Mag' dans le cadre de votre abonnement à l'Info06 qui est désormais remplacé par la présente publication et également distribué par le groupe Nice-Matin.

Pour vous abonner ou vous désabonner, vous pouvez vous adresser par email à lemag@departement06.fr ou par voie postale à Conseil départemental des Alpes-Maritimes - Direction de la Communication Abonnement Mag' - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès en vous adressant par voie postale au Délégué à la Protection des Données - Conseil départemental des Alpes-Maritimes - B.P. n° 3007 - 06201 Nice Cedex 3.

Pour les non et mal voyants, le Mag' est disponible en version sonore sur le site du Département et en CD envoyé par voie postale sur demande auprès du contact : lemag@departement06.fr

LE DÉPARTEMENT DES L'ACTU RÉSEAU

À TRÈS VITE !

Sur notre site internet
www.departement06.fr
ou sur nos réseaux sociaux



@departement06



@AlpesMaritimes

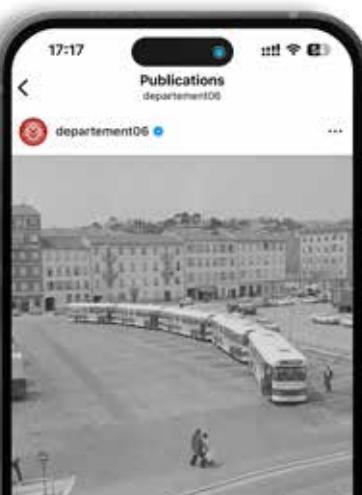


**@Département
des Alpes-Maritimes**

Pour recevoir la newsletter du Département : rendez-vous sur **www.departement06.fr**

Retrouvez la version e-magazine du Mag' avec des contenus enrichis, + de liens et + de vidéos,

sur **www.departement06.fr** dans la rubrique "Votre Département".



Édito

Proximité et engagements au cœur des Alpes-Maritimes

Chères Maralpines, Chers Maralpins,

En ce début d'année 2026, j'ai le plaisir de vous adresser, au nom du Département des Alpes-Maritimes, mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de bonheur.

Cette nouvelle année, nous l'abordons avec la même boussole qui guide notre action : être à vos côtés, à chaque étape de la vie, partout sur notre territoire. Ce nouveau numéro du *Mag* témoigne de cette volonté inébranlable de protéger, d'accompagner et d'investir pour vous.

L'hiver s'est installé sur notre territoire, parant nos montagnes d'un manteau blanc qui fait la fierté de notre département. Si ces paysages grandioses invitent à l'émerveillement, ils nous rappellent aussi la nécessité pour notre institution de répondre présente, plus que jamais, pour assurer votre sécurité. Dans ce numéro, nous rendons hommage à nos agents des routes qui, jour et nuit, assurent la viabilité hivernale pour garantir vos déplacements.

Cette saison est également synonyme de partage et de découverte. Avec les Écoles des neiges ou encore la semaine Handiski, nous faisons de l'accessibilité aux sports d'hiver une réalité, car la montagne doit être un plaisir partagé.

Être proche de vous, c'est aussi prendre soin de votre environnement et de votre santé. À travers la politique GREEN Deal, nous luttons contre la pollution lumineuse pour préserver la biodiversité nocturne. Avec le SMART Deal et le Pack Autonomie 06, nous proposons un ensemble de solutions numériques destinées à améliorer la sécurité et le confort des personnes âgées ou en situation de handicap. Parallèlement, nous renforçons notre maillage territorial pour faciliter vos démarches avec l'ouverture prochaine de la Maison des Alpes-Maritimes de Vence.

Parce que le Département est le trait d'union entre les générations, nous poursuivons notre engagement auprès de nos aînés avec le programme « Seniors en action », tout en saluant la vitalité de notre jeunesse. Le Conseil Départemental des Jeunes célèbre ses vingt ans, une aventure citoyenne unique retracée dans ces pages.

Des vallées au littoral, du sport à la culture avec nos expositions hivernales, le Département des Alpes-Maritimes est votre partenaire du quotidien.

Je vous souhaite une excellente lecture et une merveilleuse année 2026.

Le Président du Département des Alpes-Maritimes

L'actu près de chez vous.

Alpes-Maritimes



C'EST PAS CLASSIQUE : 20 ANS COURONNÉS DE SUCCÈS !

Pour ses 20 ans, le festival C'est pas Classique a rassemblé plus de 12 000 Maralpins autour d'une édition exceptionnelle. Du 8 au 23 novembre 2025, ce rendez-vous incontournable de la musique classique réinventée a traversé 12 communes du Département, offrant au public plus d'une vingtaine de concerts gratuits. Avec une programmation audacieuse, des artistes de renommée internationale (Renaud Capuçon, François-René Duchâble, Aurélien Lehmann, Ariana Vafadari, la Compagnie Hervé Koubi...), des propositions inattendues et un ancrage territorial unique, le festival continue d'affirmer son identité : accessible, populaire, fédérateur et profondément Maralpin.

UN MÉDIABUS POUR FAIRE VOYAGER LA CULTURE

Pour faciliter l'accès aux documents et aux services culturels dans l'ensemble du territoire maralpin, la médiathèque départementale a renouvelé sa flotte de véhicules : un médiabus et 4 véhicules utilitaires desserviront toutes les communes du réseau départemental, y compris les zones difficiles d'accès. Avec près de 250 000 documents à disposition et un réseau de plus de 80 bibliothèques, la médiathèque départementale permet à chacun de profiter de la lecture, de la musique, du cinéma, d'un bouquet numérique 24h/24 et de jeux, près de chez soi.





LA RÉSILIENCE EN ACTION : UNE MOBILISATION INÉDITE FACE AUX RISQUES

Plus de 200 collégiens et de nombreux visiteurs ont participé à la Journée départementale des risques majeurs dédiée à la prévention et à la culture du risque, au sein du Centre Administratif des Alpes-Maritimes transformé pour l'occasion en un terrain d'entraînement grandeur nature. Entre pédagogie et adrénaline, l'objectif était clair : apprendre les bons réflexes face aux menaces naturelles, technologiques ou sécuritaires. Les participants ont pu assister à des scènes impressionnantes et s'initier concrètement à la gestion de risques : intervention simulée du RAID, recherche de victime par l'équipe cynophile, démonstration de l'autoprotection des engins de lutte contre les feux de forêts, déploiement d'un hébergement d'urgence ou encore formation aux gestes qui sauvent. Un grand merci à l'ensemble des forces de secours (RAID, SDIS 06, SAMU 06, Gendarmerie, Protection Civile, Force 06) ainsi qu'à nos partenaires institutionnels et scientifiques (CYPRES, SMIAGE, DREAL, DDTM, Géoazur...) mobilisés pour la réussite de cet événement hors du commun.

Antibes-Sophia Antipolis

ANTIBES



POUR UNE IA INNOVANTE, ÉTHIQUE ET SOUVERAINE

L'édition 2025 du cycle IA Dates s'est clôturée vendredi 5 décembre avec une conférence dédiée à l'un des enjeux les plus stratégiques de notre époque : la souveraineté numérique à l'ère de l'Intelligence Artificielle. Animée par les experts Bernard Benhamou et Jean-Marie Cavada, cette rencontre a offert un éclairage essentiel sur les transformations profondes qui traversent nos sociétés.

Par l'action structurante de la Maison de l'IA, de l'Institut EuroPLA et du SICTIAM, ainsi que par l'organisation d'événements majeurs, le Département affirme son rôle de territoire leader dans l'élaboration d'une IA de confiance au niveau européen comme en atteste le succès des IA Dates. En 2025, les 7 conférences organisées ont fédéré plus de 1 300 participants.





Pays Grassois

LE ROURET



UN NOUVEAU CŒUR CULTUREL BAT AU VILLAGE

C'est un nouvel espace de vie culturelle de près de 200 m² qui est désormais accessible.

La médiathèque du Rouret propose une offre riche et variée avec plus de 5 000 documents à découvrir : livres, CD, DVD, magazines, jeux de société et bouquet numérique 24h/24.

Plus qu'un lieu de prêt, la médiathèque située allée Frédéric Mistral se veut un véritable lieu de rencontres et d'échanges, rythmé tout au long de l'année par des expositions, des ateliers et des animations pour tous les publics.



ROQUEFORT-LES-PINS

SANTÉ ET CULTURE S'ANCRENT

À ROQUEFORT-LES-PINS

Le 23 septembre dernier, le Département a participé à l'inauguration de deux projets structurants pour l'amélioration de la qualité de vie des Roquefortois. Une Maison Médicale de Garde, implantée dans le bâtiment de l'Aiglon entièrement réhabilité, a ouvert ses portes et garantit une continuité des soins 7 jours sur 7, y compris les soirs et week-ends. Cette dernière qui sera intégrée par la suite à un véritable Pôle Santé avec un service d'imagerie et des consultations spécialisées, permet de renforcer l'accès aux soins pour près de 26 000 habitants. D'autre part, la commune accueille désormais sa propre Micro-Folie, ouverte grâce au plan d'aide initié par le Département dans le cadre de sa politique SMART Deal. Ces réalisations illustrent concrètement la volonté du Département de consolider la solidarité et les services au cœur des territoires.

Pays de Lérins

MANDELIEU-LA NAPOULE



SUCCÈS PLEIN POUR LA 4^E ÉDITION DU FESTIVAL THÉÂTRE SENIORS !

Porté par le Département des Alpes-Maritimes, le festival Théâtre Séniors s'inscrit dans une démarche à la fois culturelle et sociale, en favorisant la rencontre, l'émotion et le lien intergénérationnel autour du spectacle vivant. Il constitue une réponse concrète à l'enjeu de lutter contre l'isolement des personnes âgées, tout en valorisant leur place essentielle dans la vie locale avec des représentations dans plusieurs communes du territoire dont Mandelieu-La Napoule qui a accueilli la pièce « Jules et Marcel », interprétée par la Compagnie Biagini. Au total, ce sont plus de 2 500 places qui ont été proposées gratuitement aux seniors maralpins !



Roya-Paillon-Riviera Française

BEAUSOLEIL



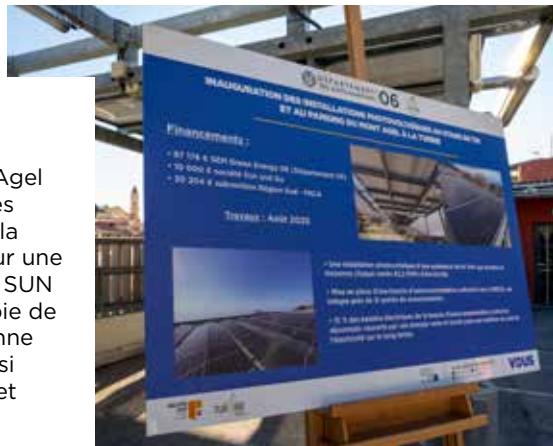
LA CULTURE ET LA SOLIDARITÉ SE RENCONTRENT AU VILLAGE CHARLOT !

Les Beausoleillois disposent désormais d'un tout nouveau complexe socio-culturel inauguré en novembre dernier. Situé en plein cœur de la ville, le Village Charlot qui s'étend sur plus de 2 000m² réunit sous un même toit une médiathèque et une ludothèque, une résidence d'artistes, des parcours d'exposition, un café philo, un jardin pédagogique mais encore une Micro-Folie installée grâce au soutien du Département, premier acteur culturel du territoire. Fort de sa compétence sociale, le Département s'engage au-delà d'un soutien technique et financier : des permanences sociales seront assurées deux demi-journées par semaine, par les assistantes sociales et la conseillère en économie sociale et familiale de la collectivité.

LA TURBIE

LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE DURABLE

Les nouvelles installations photovoltaïques sur le parking du Mont Agel et sur le stand de tir de la commune de La Turbie ont été inaugurées le 29 novembre dernier. Cette réalisation s'inscrit pleinement dans la dynamique du GREEN Deal portée par le Département et repose sur une coopération renforcée entre la commune, la SEM Green Energy 06, SUN Energy 06 et la Région Sud. Ce projet structurant permet à La Turbie de bénéficier de 78 Mwh d'électricité produits chaque année en moyenne sur une trentaine de bâtiments communaux. La commune verra ainsi 15 % de ses besoins électriques couverts avec une électricité verte et produite localement.



Viabilité hivernale

Neige sous contrôle

Dès novembre, le Département active son dispositif de viabilité hivernale sur tout le territoire. À Entraunes, l'un des centres d'exploitation, les équipes sont mobilisées au quotidien pour maintenir les routes sûres et praticables.



L'air est piquant en cet après-midi de novembre à Entraunes. À 1 250 mètres d'altitude, le centre d'exploitation des routes départementales paraît calme, presque assoupi. Sous les hangars, un vaste tas de sel et de gravillons attend l'hiver, stocké en prévision des premiers épisodes neigeux. « Tôt dans la matinée, une équipe est montée fermer le col de la Cayolle pour l'hiver, et vérifier qu'aucun usager ne soit resté coincé là-haut », confie Thierry Poirel, contrôleur responsable des secteurs d'Entraunes, Guillaumes et Valberg. La saison de viabilité hivernale a officiellement démarré. Lancée le 15 novembre, elle s'achèvera le 30 avril prochain. Ce dispositif millimétré est déployé chaque année par le Département pour maintenir des routes praticables et sécurisées, du littoral au haut pays.

UNE SURVEILLANCE 7 JOURS SUR 7

Le secteur d'Entraunes, l'un des 21 centres du territoire, couvre 55 kilomètres de routes et deux cols : la Cayolle, à 2 326 mètres d'altitude, et le col des Champs, à 2 046 mètres. « Dès que les températures s'approchent de zéro, la première bataille, c'est le verglas », souligne Thierry Poirel. Chaque jour en hiver, trois équipages de deux agents et un chef d'équipe se relaient pour entretenir ce réseau de montagne, sept jours sur sept, dès 5 heures du matin et jusqu'à 20 heures et au-delà. « C'est un petit centre, mais vital pour la vallée », résume Thierry Poirel. Contrôle de la chaussée,

débroussaillage, réparation des revêtements dégradés par le gel, entretien de matériel... autant d'activités qui rythment le quotidien de cette équipe soudée. « On collabore aussi avec les agents du centre de Guillaumes plus bas dans la vallée. La neige ne s'arrête jamais à un périmètre défini », précise le contrôleur. Pour faire face aux urgences, un service d'astreinte est assuré 24 h sur 24 sur l'ensemble du secteur.

DES ENGINS ADAPTÉS

Les journées de neige obéissent à un ballet bien rodé. Pour les faibles chutes, les camions équipés de lames et de saleuses suffisent. Un mélange de sel et de gravillons est répandu pour casser la glace et redonner de l'adhérence. « À partir de trois ou quatre centimètres, on envoie un chasse-neige », explique Baptiste Seren, chef de l'équipe d'Entraunes et enfant du pays. Un mastodonte de métal équipé de deux ailerons latéraux, capable d'ouvrir jusqu'à sept mètres de chaussée dans plus d'un mètre de neige fraîche. Une fois l'intempérie passée, « il nous faut parfois jusqu'à une semaine pour remettre les routes propres », précise Baptiste Seren. Les équipes surveillent aussi les éboulements, les chutes d'arbres ou d'avalanches. Pour que l'hiver rime avec sécurité sur la chaussée.



chiffres clés

LE CIGT, VIGIE HIVERNALE DES ROUTES MARALPINES

En entrant dans le Centre d'information et de gestion du trafic, le regard est happé par un mur d'écrans. Tunnels, cols, vallées, carrefours... Les images captées par plus de 120 caméras défilent en continu, surveillant 1 742 km de routes départementales. « Le CIGT est la courroie de transmission entre le terrain, les agences routières, les forces de l'ordre, les collectivités et les usagers », résume Jean-Marc Gauthier, adjoint au chef de service. Sept régulateurs s'y relaient sept jours sur sept, avec un service d'astreinte 24h sur 24. Chaque année, dès le 15 novembre, le CIGT passe en mode de viabilité hivernale. « Tous les matins, entre 7h30 et 8h, les six agences routières départementales transmettent l'état des routes au centre », souligne Jean-Marc Gauthier. Le CIGT travaille aussi en lien étroit avec Météo-France, grâce à des bulletins actualisés toutes les trois heures. « Toute l'information arrive ici. Elle est traitée par les régulateurs, puis redistribuée vers les bons acteurs et vers les usagers », explique-t-il. Sur un territoire dont plus de 60 % dépasse 1 000 mètres d'altitude, la vigilance est permanente. « Dans certaines vallées, comme le Cians ou la Roya, les risques d'éboulement sont élevés. À Castérino, ce sont surtout les avalanches. Dès qu'une route est coupée, nous devenons le centre névralgique de coordination. » L'objectif est toujours le même : rétablir la circulation le plus vite possible, dans des conditions sûres. Lors d'événements exceptionnels, le CIGT travaille avec le Centre opérationnel départemental de la préfecture.

1 742

km de routes départementales

21

centres d'exploitation

6

Agences routières départementales

1

Centre d'Information et de Gestion du Trafic (CIGT)

270

agents mobilisés



ATTENTION

Du 01/11 au 31/03, dans les zones signalées par un panneau « zone d'équipement hivernal », les véhicules doivent être équipés de dispositifs antidérapants amovibles (chaînes, chaussettes antidérapantes) ou bien de pneus hiver.

Pour connaître les conditions de circulation, notamment les conditions d'accès aux stations de sports d'hiver, contactez le 08 05 05 06 06 (n° vert) ou rendez-vous sur www.inforoutes06.fr



Le ski pour tous

Des classes de neige aux colonies d'hiver, le Département déploie un large dispositif pour permettre aux enfants maralpins de découvrir la montagne, apprendre à skier et profiter d'activités pédagogiques et ludiques variées.



**“Écoles des neiges :
Offrir une immersion
en milieu montagnard ,”**

Rencontre avec Annick Cabaillot Baille,
responsable de la section des Écoles de Pleine Nature

QUE PROPOSENT LES ÉCOLES DES NEIGES EN PÉRIODE SCOLAIRE ?

Créées dans les années 1960, elles appartiennent au dispositif Mer et Montagne du Département. Leur vocation est d'offrir aux élèves maralpins, du primaire au collège, une immersion en milieu montagnard et la découverte du ski alpin, et aussi du ski de fond et des raquettes. Les séjours visent également la connaissance de l'environnement, ainsi que l'apprentissage du vivre-ensemble et de l'autonomie pour les plus jeunes.

QUAND SE DÉROULENT CES SÉJOURS ?

Dès la rentrée de janvier et jusqu'à la fermeture des stations. Les enfants sont hébergés sur place en pension complète, encadrés par des équipes et animateurs qualifiés et diplômés. Le Département met à disposition tout le matériel nécessaire. L'inscription se fait à la demande de l'enseignant.

COMMENT FONCTIONNENT LES ÉCOLES DES NEIGES ?

Valberg et La Colmiane accueillent les élèves de primaire et leurs enseignants pour des classes de neige de douze jours, rythmées par le ski, la classe et diverses activités. Auron reçoit des collégiens de 6^e et de 5^e pour des séjours de 5 jours avec des sorties ski le matin et l'après-midi encadrées par des moniteurs diplômés d'État de l'ESF. En fin de séjour chaque élève pourra valider un niveau de pratique du ski alpin.

COMBIEN COÛTE UN SÉJOUR ?

Une journée revient à 26,50 €, et les communes participant, généralement à hauteur de 11,50 € par jour et par élève, ce qui ramène la journée à 15 € pour les familles. Le Département prend en charge les enfants de l'aide sociale à l'enfance. Certains enfants bénéficient d'une aide au séjour qui permet de réduire le montant de la part famille.

HANDISKI : LES ÉLÈVES AUSSI

Dualski, SnowKart, TandemSki, TandemFlex, Uniski... 26 équipements gratuits permettent aux élèves en situation de handicap de suivre les séances de ski avec leurs camarades à Valberg, Isola 2000, Auron, La Colmiane et Gréolières-les-Neiges.

handiski06.com

En bref

3

écoles des neiges
(Auron, Valberg,
La Colmiane)

2 800

enfants accueillis chaque
année, dont plus de
2 200 élèves





LES JOLIES COLONIES DE VACANCES... À LA NEIGE

Les colonies d'hiver du Département accueillent les enfants maralpins de 6 à 12 ans pour sept jours de ski et d'activités ludiques durant les vacances de février.



PROCHAINES DATES

- Du 14 au 20 février 2026
- Du 21 au 27 février 2026
- Coût : 434 € tout compris pour 7 jours

Inscriptions et infos sur : ecoles.departement06.fr/colonies



10^e SEMAINE HANDISKI : DÉCOUVRIR LA GLISSE POUR TOUS !

Début avril, Auron accueillera la 10^e Semaine Handiski, organisée avec le Comité départemental handisport. Ce rendez-vous, devenu incontournable, permet à toute personne, quel que soit son handicap, de découvrir les plaisirs de la glisse. Au programme : ski en tandem piloté, enseignement adapté pour progresser en ski debout, UniSki, DualSki ou KartSki. Avec un objectif : offrir autonomie, sensations et partage, en toute sécurité, grâce à des encadrants spécialisés.

NEIGE ET AVALANCHES : FORMER POUR PROTÉGÉR LES JEUNES

Souvent attirés par le hors-piste, les 12-30 ans représentent un quart des victimes d'avalanches. Face à ce constat, le Département organise chaque hiver, depuis 2008, une journée de sensibilisation aux risques liés au ski, au surf et aux raquettes, destinée aux élèves de 3^e en option montagne ou pleine nature et aux lycéens de la montagne. Encadrée par le service départemental des sports et les principaux acteurs du secours en montagne (PGHM, CRS de montagne, FFME et ANENA), cette formation mêle théorie et pratique. Types d'avalanches, bulletin des risques, balisage, observation du terrain, recherche avec DVA, sonde et pelle... L'essentiel est abordé. Depuis 2020, le Département renforce le dispositif grâce à des modules courts, des panneaux pédagogiques et la remise d'un tour de cou aux élèves formés.



Actu sociale et solidaire

AIDANTS : UNE JOURNÉE POUR SOUFFLER ET PARTAGER

La Journée départementale des aidants s'est tenue le 3 octobre à la salle Laure Écard, à Nice. Organisée par le Département, l'édition 2025 a réuni plus de 150 participants venus échanger, s'informer et prendre un moment pour eux. Aidants familiaux, proches de personnes âgées ou en situation de handicap, tous ont trouvé un espace d'écoute, d'accompagnement et de reconnaissance. La matinée s'est ouverte avec le théâtre-forum *L'envers du quotidien*, une mise en scène interactive des défis que vivent les aidants. Le midi a laissé place à des ateliers de détente, avec des « bulles de sophrologie » pour une pause régénérante. L'après-midi s'est poursuivie par un ciné-débat autour de deux courts-métrages, *En piste* d'Émilie de Monsabert et *Comme tout le monde* de Sophie Satti, avant une table ronde sur le thème : « Le répit, une bouffée d'air pour les aidants », réunissant plusieurs professionnels du secteur.



QUINZAINES DES SENIORS : CAP SUR LE BIEN VIEILLIR

Du 6 au 19 octobre 2025, la Quinzaine des seniors a rassemblé 10 000 participants dans tout le département autour de rencontres et d'animations gratuites dédiées au bien vieillir et au lien social. Cinquante actions étaient proposées dans vingt-deux communes. À Nice, le coup d'envoi était donné au Palais de la Méditerranée avec un grand forum santé, prévention et bien-être. Plus de vingt-cinq stands et des ateliers pratiques ont permis au public d'échanger avec des professionnels sur la nutrition, les loisirs ou l'accès aux droits. Partout, les initiatives se sont multipliées : gym douce, Tai Chi, ateliers cuisine, médiation animale, équithérapie, couture ou quiz culturels. À Vence, l'élection de « Super Mamie 2025 » a réuni toutes les générations, tandis que la pièce *La retraite de Babeth* a fait salle comble à Cannes, Cap-d'Ail et Puget-Théniers. La Quinzaine s'est achevée en musique au Palais Nikaïa devant 6 000 spectateurs, avec le concert hommage *Balavoine, ma bataille*.



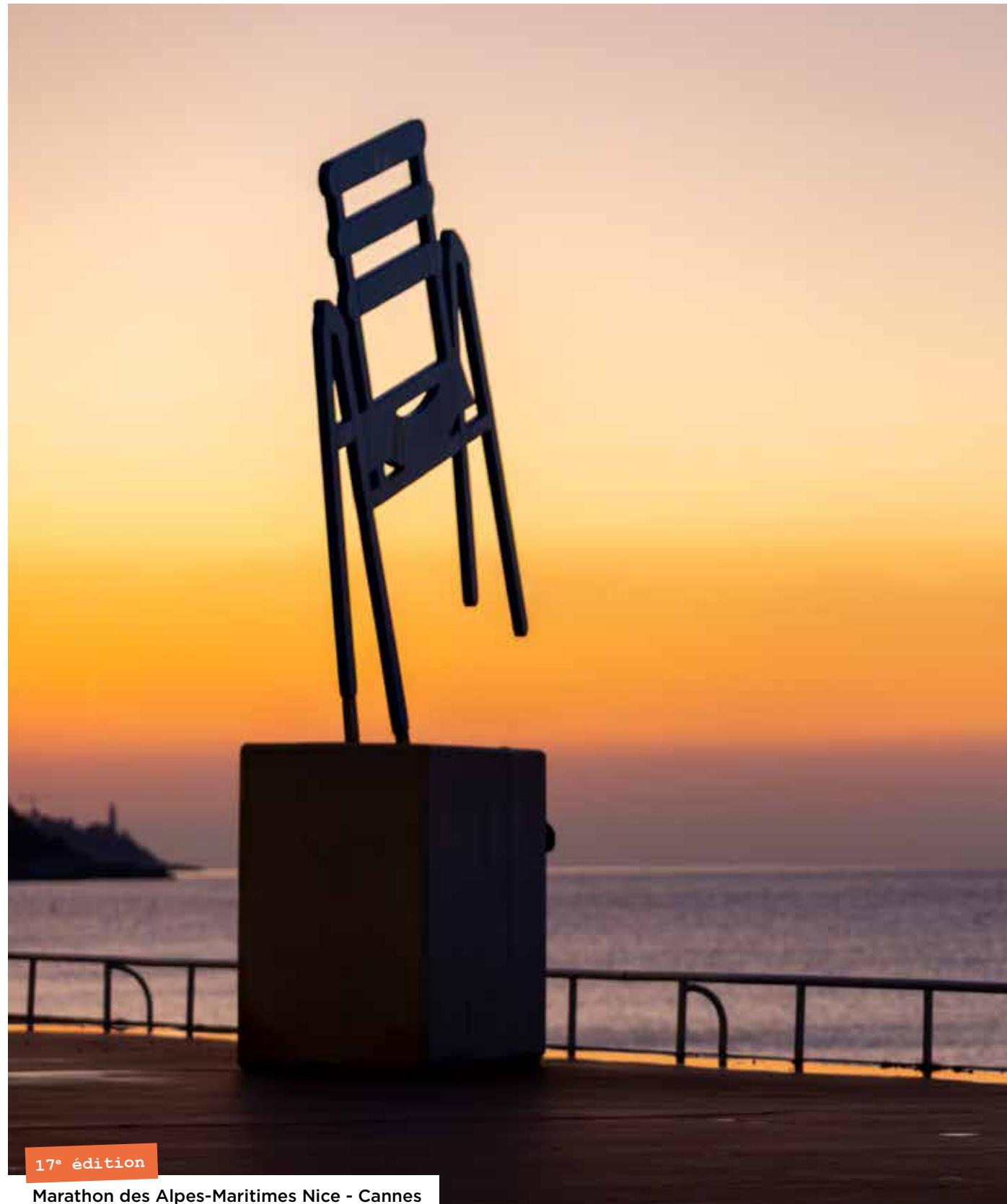
HANDICAP ET PROTECTION DE L'ENFANCE : LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE

Le Département multiplie les rendez-vous dédiés à la solidarité et à l'inclusion. Le 2 décembre 2025, le Forum Jorge François à Nice a fait salle comble pour la Journée départementale du handicap. Les visiteurs ont découvert un Salon d'informations et de sensibilisation riche en stands et animations, réunissant la Maison de l'Autonomie et plusieurs associations. En matinée, le théâtre-forum « Rézo pas si sociaux » a abordé avec humour les usages numériques et le cyberharcèlement. L'après-midi, le spectacle de danse inclusive « À Force 2 » a attiré un large public autour du dépassement de soi. Quelques jours plus tôt, un autre rendez-vous avait déjà mobilisé les acteurs du champ social : la conférence « Grandir avec ses émotions », organisée par l'Observatoire de la protection de l'enfance (ODPE) le 19 novembre au Campus Sud des Métiers. Cette rencontre a mêlé apports théoriques et ateliers pratiques offrant aux professionnels des outils pour renforcer leurs missions.

SENIORS EN ACTION : UN PROGRAMME ÉLARGI EN 2026

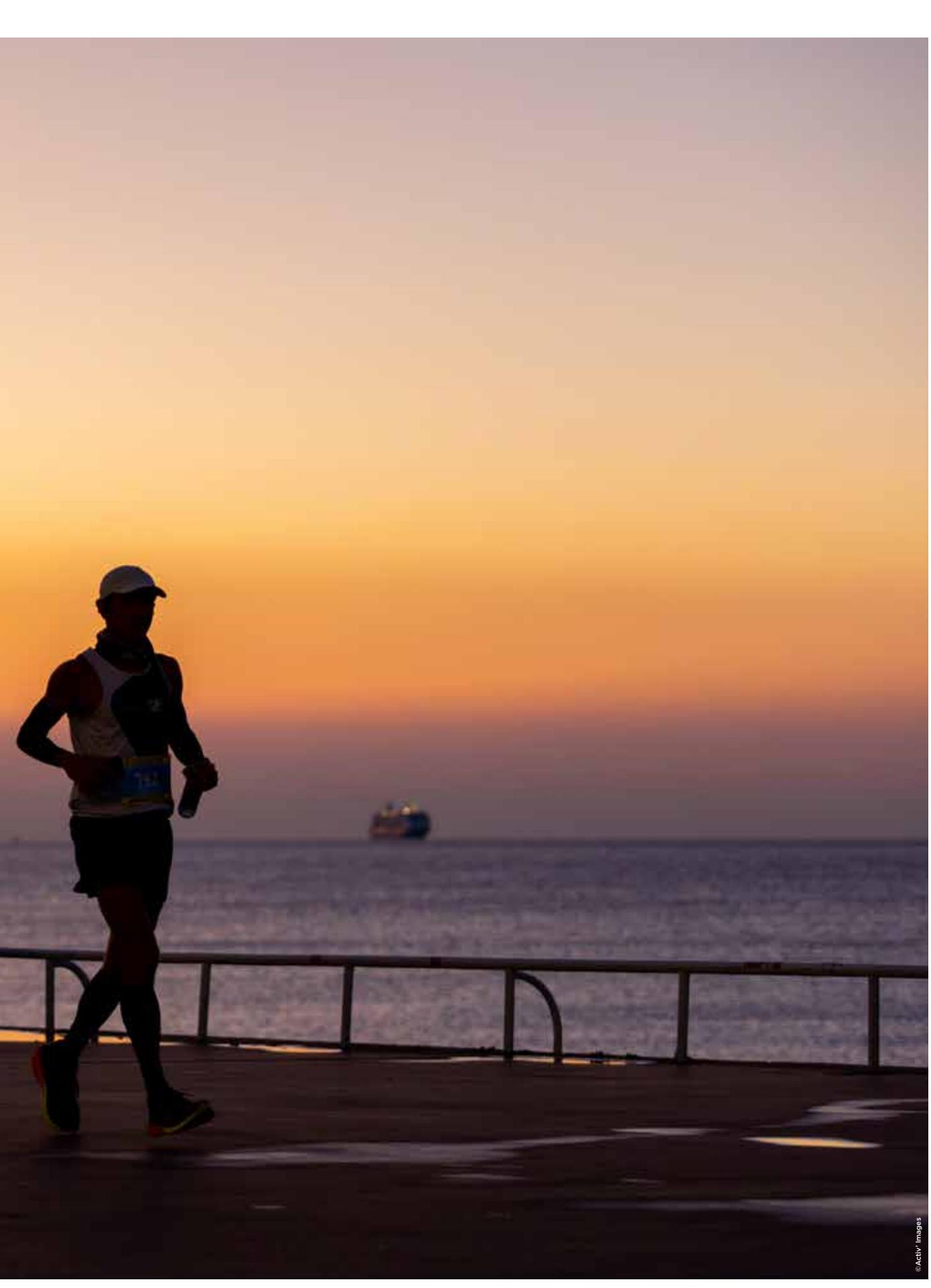
Le Département poursuit son engagement pour le bien-vieillir et le lien social avec un programme « Seniors en Action » plus ambitieux que jamais. Pour le premier semestre 2026, plus de 20 000 places sont proposées, donnant accès à une palette d'activités vaste et variée, pensée pour les seniors maralpins. Le dispositif s'enrichit de nouveautés : des randonnées d'initiation à la raquette en montagne, des cures thermales à la journée dédiées à la détente et au bien-être, des balades théâtrales dans les parcs départementaux mêlant patrimoine naturel et création artistique, ainsi que des activités nautiques pour découvrir le littoral autrement. Des journées thématiques mettront aussi en lumière les richesses culturelles et historiques du territoire, à travers des visites guidées, des rencontres avec des acteurs locaux ou des animations pédagogiques. L'offre culturelle s'élargit également avec des expositions, des séances de cinéma et de théâtre, et de nombreux rendez-vous accessibles à tous les seniors.





17^e édition

Marathon des Alpes-Maritimes Nice - Cannes



Quand la nuit révèle ses secrets



Elle a célébré ses cinq ans en 2025 ! La Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) Alpes Azur Mercantour poursuit sa mission : lutter sans relâche contre la pollution lumineuse et préserver la biodiversité.

En décembre 2019, le territoire « Alpes Azur Mercantour » intégrait le cercle des Réserves Internationales de Ciel Étoilé, devenant la 14^e Réserve au monde et la 3^e en France. Cinq ans plus tard, ce label décerné pour dix ans par l'association internationale Dark Sky confirme la qualité exceptionnelle du ciel nocturne local. Depuis son obtention, la Communauté de Communes Alpes d'Azur, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur et le Parc national du Mercantour œuvrent ensemble avec le Département pour lutter contre la pollution lumineuse, préserver la biodiversité et réduire la consommation énergétique.



©François-Xavier CUVELIER

POURQUOI PRÉSERVER LA NUIT ?

La lumière artificielle perturbe directement les écosystèmes. Elle modifie les migrations, la reproduction, la pollinisation ou les cycles biologiques des espèces nocturnes. Rénover l'éclairage public, c'est aussi réduire la consommation d'énergie et améliorer la qualité de vie des habitants.

PLUS DE LA MOITIÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RÉNOVÉ

En 2019, seuls 19 % du territoire respectaient les préconisations de la RICE. Fin 2025, plus de 56 % des points lumineux ont été rénovés et plus de 400 lampadaires supprimés. Près de 80 % des communes engagées pratiquent l'extinction ou l'abaissement de puissance. L'objectif pour 2029 : atteindre 100 % d'éclairages rénovés. Les premiers effets sont visibles : des chauves-souris sont revenues dans certaines communes. La RICE accompagne également les collectivités dans l'obtention du label « Villes et Villages Étoilés », décerné par l'Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN).

PLUS DE 250 ÉVÉNEMENTS CRÉÉS

En cinq ans, plus de 250 événements ont été organisés et plus de 25 000 personnes sensibilisées. De nouveaux cycles d'animations ont vu le jour, comme *Le Mois de la nuit* ou *En quête des lucioles*, un programme innovant mêlant conservation, médiation et sciences participatives. La RICE développe également des animations scolaires, des actions touristiques et des projets contribuant à la recherche et l'innovation dans la lutte contre la pollution lumineuse.

Depuis 2020

+250

événements publics organisés

+25 000

personnes sensibilisées

+ de 56 %

de l'éclairage public rénové

+ de 50 %

des communes ont complètement rénové leurs lampadaires



© Marion Malacquin Photography

UN TOURISME « SOUS LES ÉTOILES »

Le programme 2023-2026 de la RICE fait du ciel nocturne un véritable atout. Cinq sites d'observation et plusieurs sentiers thématiques sont en projet. Parmi les initiatives phares : des sentiers sonores à Saint-Vallier-de-Thiey, Coursegoules et Beuil, offriront une découverte audio des paysages et de leurs histoires.

UN PÉRIMÈTRE ÉLARGI EN 2026

La RICE prévoit d'intégrer l'ensemble des communes du Parc national du Mercantour, passant ainsi de 75 à 92 communes, de 55 000 à 70 000 habitants et de 2 300 km² à 3 700 km².



© François-Xavier CUVELIER

100 % DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC MARALPIN RÉNOVÉ D'ICI 2028

Le SICTIAM, opérateur public, déploie un vaste programme visant à équiper l'ensemble du parc maralpin en LED. À la clé : une baisse de 50 à 60 % de la consommation énergétique et une meilleure maîtrise de la pollution lumineuse. 66 communes participent au dispositif, dont 42 situées dans la RICE. 20 000 points lumineux seront modernisés.

TRAME NOIRE/CIELI STELLATI : UNE COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE INÉDITE

Ce programme transfrontalier, doté de 2 M€ jusqu'en 2028, associe le Parco Alpi Marittime, la commune de Cuneo, Provence-Alpes Agglomération et les partenaires de la RICE pour limiter l'impact lumineux et préserver la biodiversité nocturne sur les Alpes occidentales franco-italiennes. L'objectif à terme : créer la première réserve internationale de ciel étoilé transfrontalière.

Agenda

Du 16 au 18 juin 2026, la Maison de l'environnement et de l'observation de Valberg accueillera le congrès national des RICE, réunissant le Congrès des RICE de France et étrangères autour des enjeux nocturnes ainsi que d'autres territoires luttant contre la pollution lumineuse dans le monde.

Pack autonomie 06 :



une innovation pour protéger nos aînés

Le Département des Alpes-Maritimes poursuit son engagement pour un territoire solidaire et connecté avec le SMART Deal 2025-2028. Parmi les 12 projets totems de cette feuille de route figure le Pack autonomie 06, un ensemble de solutions numériques destinées à améliorer la sécurité et le confort des personnes âgées ou en situation de handicap.

POURQUOI CE PROJET ?

Le département compte 143 EHPAD et plus de 11 000 lits autorisés. Le degré de dépendance des résidents ne cesse d'augmenter. Dans un contexte de ressources humaines limitées, il est essentiel de moderniser les établissements et de soutenir les équipes soignantes, tout en garantissant la sécurité des résidents.



EHPAD+ : DÉTECTION DE CHUTE PAR RADAR ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Depuis 2023, une expérimentation innovante baptisée EHPAD+ est menée à l'EHPAD Floribunda à Mandelieu-La Napoule dans le cadre de l'appel à projets SMART Deal lancé par le Département en 2023. Cette solution, développée par VAYYAR et intégrée par NODEUS, repose sur des radars intelligents installés dans la chambre et la salle de bain.

En cas de chute dans le périmètre surveillé, le système envoie immédiatement une alerte par SMS aux soignants, permettant une intervention rapide, y compris la nuit. Les premiers résultats sont très encourageants : moins de stress pour les équipes, plus de sécurité pour les résidents.

UNE EXPÉRIMENTATION À GRANDE ÉCHELLE EN 2026

Fort de ce succès, le Département, avec le soutien de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, va déployer EHPAD+ dans 10 établissements supplémentaires répartis sur le littoral, le moyen et le haut pays, auprès de 250 résidents, et équiper 20 chambres supplémentaires à l'EHPAD Floribunda.

ET APRÈS ?

Une nouvelle évaluation du dispositif sera faite à l'issue de cette expérimentation, afin d'envisager un plus large déploiement auprès d'EHPAD volontaires.



AVEC LE PACK AUTONOMIE 06, LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES CONFIRME SON AMBITION : METTRE L'INNOVATION AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ ET DU BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS.

LE FUTUR DE EST L'IA ici.

Image générée par l'IA, sublimée par le CD06



DÉCOUVREZ LA FEUILLE DE ROUTE 2025-2028 DU

SMART DEAL ACTE II



Appels à projets Santé : L'innovation en action

Au travers des Appels à projets Santé, le Département soutient depuis 20 ans des initiatives innovantes pour améliorer l'offre de santé sur le territoire.

BOOSTER LES PROJETS PROMETTEURS

Depuis vingt ans, le Département fait de la santé un axe stratégique. Avec cet AAPS 2024-2025, la collectivité poursuit son ambition : accompagner les projets innovants portés par les équipes médicales et scientifiques des Alpes-Maritimes pour améliorer l'offre de santé sur le territoire, qu'il s'agisse de prévention, de dépistage, de diagnostic ou de prise en charge des pathologies. Réservée aux établissements de soins publics ou privés à but non lucratif, aux instituts de recherche, associations et centres universitaires maralpins, cette initiative est unique en France.



16^e APPEL À PROJETS SANTÉ : HUIT INITIATIVES RÉCOMPENSÉES

Le jeudi 4 décembre dernier, le Département dévoilait les huit projets lauréats de son 16^e Appel à projets Santé, lors d'une soirée organisée au palais des Rois Sardes à Nice. Une édition marquée par la diversité des innovations soutenues : lutte contre le cancer, maladies neurodégénératives, perte d'autonomie, e-santé, intelligence artificielle et santé publique.

AAPS 2024-2025 : les 8 lauréats

CANCER

- Pr Paul Hofman - CHU de Nice
- Dr Ana-Carolina Bastos - INSERM
- Dr Olivier Humbert - Centre Antoine Lacassagne

MALADIES NEURO-DÉGÉNÉRATIVES & AUTONOMIE

- Dr Delphine Debayle - CNRS
- Dr Kamel Berriri - CH de Menton

E-SANTÉ & INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Dr Philippe Camarasa - Institut Arnault Tzanck
- Pr Philippe Bahadoran - CHU de Nice

SANTÉ PUBLIQUE

- Dr François Petit - Centre Antoine Lacassagne

En bref

2006

création des Appels
à Projets Santé
(AAPS)

+40 M€

investis au service
de l'excellence
médicale

16

appels à projets Santé
+ 2 appels à projets
exceptionnels

305

projets innovants
soutenus par
le Département



Troubles du neurodéveloppement : mieux comprendre pour mieux agir

Les troubles du neurodéveloppement (TND) touchent de nombreux enfants. Neuropsychologue et évaluateur à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), Jérôme Bianchi apporte des clés pour mieux les comprendre et accompagner les familles.

QU'EST-CE QU'UN TROUBLE DU NEURODÉVELOPPEMENT ?

Anciennement appelés « trouble DYS », ces troubles regroupent le handicap intellectuel, le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), le trouble du spectre de l'autisme, les troubles développementaux du langage et de la coordination, ainsi que les troubles d'apprentissage, à savoir la dyslexie et la dyscalculie. Le syndrome Gilles de la Tourette en fait aussi partie. Ces troubles ont deux caractéristiques : ils sont neuro, car liés à un fonctionnement particulier du cerveau, et développementaux, car ils s'inscrivent dans la durée.

QUELS SONT LES IMPACTS SUR LA VIE QUOTIDIENNE ?

Si les troubles d'apprentissage touchent en priorité la scolarité, l'impact pour les autres troubles est plus global et peut toucher à la fois la vie sociale, familiale et professionnelle pour les adultes.

QUELS SIGNES DOIVENT ALERTER LES PARENTS ?

Un retard de langage à l'entrée en maternelle, un enfant qui ne fait pas de phrases complètes, qui est très maladroit, ou a du mal à manipuler des objets adaptés à son âge sont autant de signaux d'alerte. Tout comme un

manque de concentration, une absence de réciprocité sociale, des comportements stéréotypés comme aligner ses jouets, ou une impulsivité et une hyperactivité.

COMMENT S'ÉTABLIT LE DIAGNOSTIC ?

Tout dépend du trouble. Le diagnostic est le plus souvent pluridisciplinaire avec une expertise orthophonique ou neuropsychologique selon les difficultés, et dans tous les cas, une validation par un médecin. La particularité des TND, c'est qu'ils peuvent se cumuler. Un TDAH peut s'accompagner d'une dyslexie ou d'un trouble du spectre de l'autisme. La prise en charge doit tenir compte de cette co-occurrence.

EN QUOI CONSISTE LA PRISE EN CHARGE ?

Là encore, elle dépend du trouble : des séances d'orthophonie pour le langage ou la lecture, d'ergothérapie ou de psychomotricité pour la coordination, de neuropsychologie ou d'orthophonie pour les TSA. Pour le TDAH, la Haute Autorité de Santé préconise d'abord la psychoéducation : rendre l'enfant et les parents experts du trouble. La médication peut ensuite être proposée, comme pour le syndrome Gilles de la Tourette.

QUEL CONSEIL DONNEZ-VOUS AUX PARENTS ?

De se faire confiance. Aujourd'hui, les recommandations sont claires : toute inquiétude parentale doit être prise au sérieux. Plus on agit tôt, plus on peut prévenir l'apparition d'éventuels troubles anxieux ou dépressifs, ou même d'autres pathologies associées.

COMMENT ACCOMPAGNEZ-VOUS LES FAMILLES AU SEIN DE LA MDPH ?

À la demande des familles, notre équipe d'évaluation examine les situations et besoins des enfants présentant un trouble du neurodéveloppement pour identifier les compensations nécessaires : aides financières et scolaire, soins spécifiques, orientation vers des structures spécialisées...



Dossier à déposer sur : mesdemarches06.fr



Le Département
est toujours là pour**VOUS**AVANT TOUT !
accompagner • aider • soutenir
écouter • informer • orienter
protéger • préparer • apprendre • accompagner

VOUS

Maison des solidarités

Au plus près des habitants

À travers les Alpes-Maritimes, les Maisons des solidarités départementales sont la porte d'entrée pour toutes les démarches médico-sociales, pour chaque âge et à chaque étape de la vie.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU CŒUR DU QUOTIDIEN

Présentes sur l'ensemble du territoire, les 16 Maisons des solidarités départementales (MSD) sont des lieux d'accueil ouverts à tous. Leur mission : accompagner les habitants à chaque étape de la vie à travers une offre de services dans le champ médico-social, couvrant l'enfance, l'éducation, la santé, l'insertion et la dépendance. Tous les publics peuvent y trouver écoute, information et soutien.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Dans chaque MSD, des équipes pluridisciplinaires reçoivent le public. AS, CESF, éducateurs spécialisés, agents sociaux... Ces professionnels évaluent les besoins, orientent les personnes et proposent un accompagnement et des solutions personnalisées. Ils conseillent pour l'accès aux droits, l'accès à la protection sociale, au logement, à la santé, à la protection des majeurs, à la parentalité, et à la gestion du budget.

PROTÉGÉR LES MINEURS

Les Maisons des solidarités jouent un rôle essentiel dans la protection des mineurs. Elles détectent les situations de danger ou de vulnérabilité, elles proposent une intervention au titre de la prévention socioéducative et coordonnent les mesures de protection nécessaires, qu'elles soient administratives ou judiciaires. Les enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance bénéficient d'un suivi régulier. Les équipes accompagnent également les parents dans la durée, afin de sécuriser le parcours de l'enfant et de soutenir la cellule familiale.

LA SOLIDARITÉ POUR TOUS

Implantées au plus près des habitants, les Maisons des solidarités sont un acteur clé de la cohésion sociale du département. Elles garantissent un accès facilité aux services, en zone urbaine comme dans les communes plus isolées.



En bref

(Chiffres arrêtés au 30/11)

133

lieux d'accueil social

1 600

enfants suivis et protégés par le Département

1 402

situations signalées ayant fait l'objet d'une enquête sociale (en 2024)

390

agents pour vous assurer un accompagnement personnalisé

+250 000

sollicitations de la part des usagers/an

+ 7000

actions autour de l'aide au maintien dans le logement

Vence : bientôt une nouvelle Maison des Alpes-Maritimes

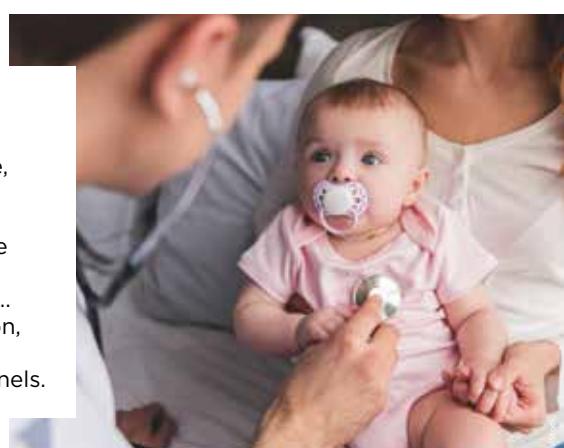
La Maison des Alpes-Maritimes (MAM) de Vence ouvrira ses portes en 2026. Véritable guichet unique, elle regroupera sur un même site la Maison des solidarités départementales (MSD), la Protection maternelle et infantile (PMI) et la Maison du Département (MDD).

La MAM de Vence proposera un dispositif complet favorisant l'inclusion numérique, avec des équipements interactifs, un espace en libre-service, et un accès WIFI gratuit. Des ateliers, événements et animations viendront compléter l'offre.



LA MAISON DES SOLIDARITÉS DÉPARTEMENTALES (MSD) : UN SUIVI SOCIAL PERSONNALISÉ

La MSD assure un suivi personnalisé des publics en difficulté sur les volets administratif, économique, social et éducatif. Elle intervient notamment auprès des mineurs et des jeunes majeurs dans le cadre de la protection de l'enfance. 12 agents composeront à terme l'équipe de Vence.



LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) : ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Le centre de PMI accompagne les familles avant et après la naissance, ainsi que durant les premières années de l'enfant. Il propose des consultations prénatales et postnatales, des bilans de santé en école maternelle, des vaccinations, des entretiens psychologiques, ainsi que des consultations médicales et de puériculture. Des ateliers collectifs enrichissent l'offre : yoga prénatal, portage, massage bébé, nutrition.... L'équipe de 9 professionnels intervient également sur la contraception, le dépistage des IST et l'accompagnement en cas de demande d'IVG, ainsi que dans l'agrément et l'accompagnement des assistants maternels.

LA MAISON DU DÉPARTEMENT (MDD) : DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE PROXIMITÉ

Labellisée France services, la MDD de Vence guidera les usagers dans leurs démarches administratives, donnant accès au bouquet de services des 12 opérateurs nationaux : allocations familiales, santé, emploi, impôts, retraite, carte grise, permis, assistance juridique... Relais de la Maison de l'Autonomie, elle offrira également un soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, en facilitant l'accès aux droits et démarches liés à la perte d'autonomie.

UN NOUVEAU BÂTIMENT EN CŒUR DE VILLE

Installée en centre-ville, la MAM de Vence prend place dans une construction neuve réalisée par Habitat 06.

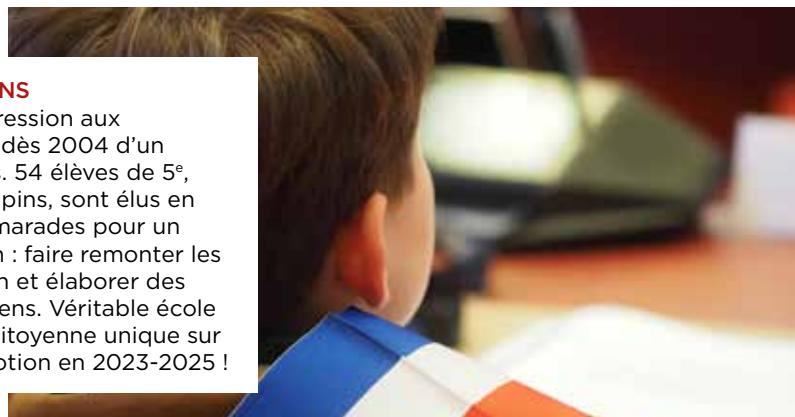
Où ? 17, avenue de la résistance à Vence
Quand ? Dès l'ouverture, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Plus d'infos : departement06.fr

Conseil départemental des jeunes : la parole aux collégiens

Instance citoyenne unique dans les Alpes-Maritimes, le Conseil départemental des jeunes réunit 54 élèves de 5^e chargés de concevoir et porter des projets concrets pour les collégiens maralpins.

54 COLLÉGIENS ÉLUS POUR 2 ANS

Soucieux d'offrir un espace d'expression aux élèves, le Département s'est doté dès 2004 d'un Conseil départemental des jeunes. 54 élèves de 5^e, représentant les 27 cantons maralpins, sont élus en binômes fille-garçon par leurs camarades pour un mandat de deux ans. Leur mission : faire remonter les préoccupations de leur génération et élaborer des actions concrètes pour les collégiens. Véritable école de la démocratie, cette instance citoyenne unique sur le territoire a célébré sa 10^e promotion en 2023-2025 !



COMMENT TRAVAILLENT-ILS ?

Réunis en assemblée plénière, les jeunes élus rejoignent l'une des deux commissions thématiques : « santé, solidarité, égalité » ou « environnement, numérique, cadre de vie ». Encadrés par les services départementaux et des partenaires spécialisés, ils se réunissent régulièrement tout au long de l'année scolaire, au Conseil départemental ou en extérieur. Campagnes de sensibilisation, outils pédagogiques, projets menés dans les établissements : autant d'initiatives développées grâce à une enveloppe budgétaire dédiée.



LE CONSENTEMENT : LA CAMPAGNE DU CDJ CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Chaque année, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles. Face à cette réalité, la commission « Santé, solidarité et égalité » du Conseil départemental des jeunes a choisi de consacrer son mandat 2023-2025 au consentement et aux violences sexuelles entre jeunes. Après une phase de sensibilisation menée avec des partenaires spécialisés, 30 jeunes élus ont conçu une campagne complète en créant notamment : l'application numérique « Consentomètre », pour aider les collégiens à évaluer une situation et contacter des professionnels si besoin ; une règle graduée et une affiche avec un QR code renvoyant vers l'outil numérique ; une capsule vidéo ainsi qu'un rapport de propositions remis aux parlementaires. La campagne est diffusée dans tous les collèges des Alpes-Maritimes en janvier 2026.

Deux décennies de campagnes

2^e mandat (2006-2008)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Distinctions : Écharpe d'Or 2008 de la Prévention Routière et Grand prix toutes catégories du concours Créaffiche 2008.



7^e mandat (2016-2018)

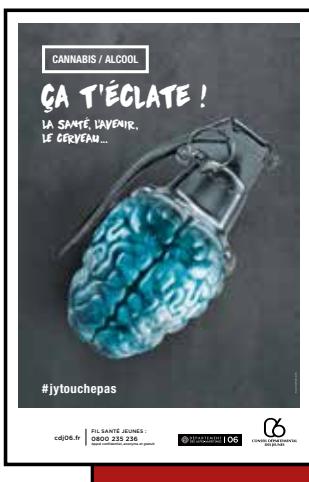
CONDUITES ADDICTIVES

Distinctions : Palme d'or 2018 et Grand Prix Créaffiche 2019.



5^e mandat (2012-2014)

ÉCO-GESTES



8^e mandat (2018-2020)

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

La Valmasque

Un écrin de nature aux portes de Sophia Antipolis

Entre forêts, sentiers et étang d'eau douce, ce parc à la riche biodiversité offre aux visiteurs un havre préservé propice à la détente, au sport et aux escapades en pleine nature.

UNE HISTOIRE FAÇONNÉE PAR L'HOMME

Autrefois, les terres de la Valmasque étaient exploitées pour leurs ressources : argile pour les poteries, calcaire pour les fours à chaux, bois destiné aux mines et aux charbonnières. Au XIX^e siècle, les carrières d'argile alimentaient les potiers de Vallauris, tandis que les fours à chaux participaient à la construction des villages alentours. Cette exploitation intensive a laissé des traces : au milieu du XX^e siècle, le massif n'était plus qu'une garrigue aride. Grâce aux politiques de reboisement, la Valmasque a retrouvé son visage actuel : une forêt méditerranéenne riche et diversifiée, où se mêlent pins d'Alep, chênes verts, chênes-lièges, frênes à fleurs, merisiers et arbustes comme le myrte ou le pistachier lentisque.



© Adrien M. Vigneau/SD



UN POUMON VERT POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Situé près des zones urbaines, le parc de la Valmasque rappelle combien la nature est précieuse et mérite d'être préservée. Lieu de promenade et de découverte, il offre un cadre où la biodiversité reste au cœur des préoccupations. Les visiteurs disposent de nombreux sentiers balisés pour observer la faune et la flore et parcourir collines, prairies et vallons, ainsi que d'aires de jeux et de plusieurs parcours sportifs.



L'ÉTANG DE FONTMERLE : LE JOYAU DU PARC

C'est l'un des derniers étangs d'eau douce naturels en France. Au cœur du parc, l'étang de Fontmerle abrite une biodiversité remarquable : des oiseaux rares comme le Blongios nain ou la Rousserole turdoïde, ou encore, la Cistude d'Europe, une tortue en voie de disparition. Le site accueille aussi des anguilles, des carpes et de nombreux batraciens. Malgré cette richesse, l'étang subit une prolifération de végétaux aquatiques, notamment le lotus sacré,

qui réduit peu à peu sa surface. C'est le phénomène d'eutrophisation. Pour le contenir et protéger le plan d'eau, le Département procède chaque année à un faucardage, qui consiste à couper puis retirer les roseaux et herbacées envahissants. Réalisée entre la fin de l'automne et le début de l'hiver, l'opération permet d'éliminer les lotus après leur floraison et freine la progression des roseaux. Elle maintient ainsi l'équilibre écologique du site et assure la protection des espèces qui y vivent.

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? SIGNEZ LE PACTE LUCIA !

Dès janvier, le Pacte Lucia vous invite à découvrir « La vie en eau douce ». Parce que les milieux aquatiques sont essentiels pour la vie sur terre, ce programme propose aux Maralpins de partir à la rencontre des espèces qui y évoluent, animales comme végétales. Au fil des saisons, un large choix d'activités est proposé : ateliers pratiques, conférences, suivis scientifiques, chantiers participatifs, mais aussi des rendez-vous ludiques et artistiques. En signant le Pacte Lucia, vous recevez la newsletter et accédez gratuitement à l'ensemble de ces animations. Un engagement citoyen pour agir concrètement en faveur de la biodiversité !

Infos sur :

departement06.fr
/lucia-le-pacte-citoyen-pour-la-nature



En pratique

Accès :

En voiture, par l'A8 (sorties 42 ou 44 selon votre provenance).

En bus, Palm Bus – Ligne 27 (arrêts « Jean Dehon » ou « La Peyrière »).

Équipements : tables-bancs, jeux pour enfants, observatoires ornithologiques, sentier sportif, parcours équestres et VTT.



Stationnement :

Plusieurs aires réparties sur le site.

Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} avril au 31 octobre : 7h30 à 20h

Du 1^{er} novembre au 31 mars : 8h à 18h

Un hiver pour s'émouvoir

À travers ses lieux culturels, le Département offre aux visiteurs une expérience immersive mêlant mémoire du territoire, richesses patrimoniales et découvertes culturelles inattendues.



ESPACE CULTUREL DÉPARTEMENTAL LYMPIA, NICE

BRIGITTE, MYLÈNE ET MICHELE LES PETITES CHÉRIES DE LA CÔTE D'AZUR

Jusqu'au 12 avril 2026

Renseignements : 04 89 04 53 10 | espacelympia.departement06.fr

ANIMATION :

Ateliers de sculpture sur stéatite : « Coquillages et crustacés »

Samedi 28 février et samedi 28 mars de 13h30 à 16h30

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DES ARTS ASIATIQUES, NICE

SALTIMBANQUES AU JAPON ESTAMPES DE L'ÉPOQUE D'EDO ET DE L'ÈRE MEIJI, COLLECTION J.-Y. ET G. BORG

28 février – 28 juin 2026

Renseignements : 04 89 04 55 20 | maa.departement06.fr

ANIMATION : Spectacle de rakugo (spectacle humoristique japonais) sur le sumō

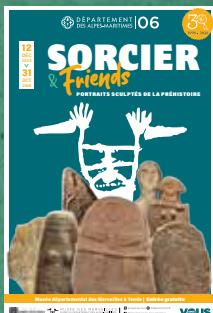
Samedi 21 février à 15h à 16h

En lien avec l'exposition Corps à Corps visible jusqu'au 21 juin 2026 dans la rotonde



MUSÉE DÉPARTEMENTAL DES MERVEILLES À TENDER

Jusqu'au 31 octobre 2026



SORCIER & FRIENDS PORTRAITS SCULPTÉS DE LA PRÉHISTOIRE



ROCHES DE MÉMOIRES

5 000 ANS D'ART RUPESTRE DANS LES ALPES

Photographies
d'Emmanuel Breteau

Renseignements : 04 89 04 57 00 | museedesmerveilles.departement06.fr

Découvrez les temps forts cinématographiques de l'automne au cinéma départemental Jean-Paul BELMONDO

5^e édition du festival GéoRegards : le festival GéoRegards revient à Nice pour sa cinquième édition et propose un voyage au croisement du cinéma et de la géographie.

Cette année, cap sur les îles, territoires d'horizons multiples et de récits infinis.

Du 20 au 22 mars 2026

Plus d'informations sur : www.georegards.com

Dans le cadre de l'exposition visible à l'espace culturel départemental Lympia le cinéma propose un cycle *Brigitte, Mylène et Michèle - Les petites chéries de la Côte d'Azur*

Vendredi 3 avril à 20h - Spécial Michèle Mercier

Le rôle de sa vie : *Angélique, marquise des anges* de Bernard Bordurie (1964)

Samedi 4 avril à 20h - Spécial Mylène Demongeot

Une héroïne culte du cinéma populaire : *Fantomas* d'André Hunebelle (1964)

Dimanche 5 avril à 18h - Spécial Brigitte Bardot

Un rôle mythique dans l'histoire du cinéma : *Le Mépris* de Jean-Luc Godard (1963)



+ D'INFOS

Ces séances sont en accès libre, sur réservation uniquement et dans la limite des places disponibles (belmondo@departement06.fr ou sur place)

Toute la programmation du cinéma *art et essai* Jean-Paul Belmondo : cinemabelmondo.departement06.fr

ÉVÉNEMENTS !

Mon week-end aux Musées - 31 janvier & 1^{er} février 2026

Venez vivre un week-end unique pour (re)découvrir le patrimoine culturel de la Côte d'Azur ! À l'occasion de l'événement "Mon week-end aux Musées", organisé par Côte d'Azur France, plusieurs établissements ouvrent leurs portes et proposent des animations, ateliers ou visites guidées. Une belle opportunité pour s'immerger dans l'art, l'histoire et la culture.

Nos lieux participants

- Musée départemental des arts asiatiques (Nice) ;
- Musée départemental des Merveilles (Tende) ;
- Espace culturel départemental Lympia (Nice) ;
- Grotte préhistorique du Lazaret (Nice).

Pour réserver vos places et consulter le programme complet : cotedazurfrance.com - Mon week-end aux Musées

Le Printemps des Poètes - Édition 2026 : « La liberté, force vive, déployée »

Le Printemps des Poètes revient du 1^{er} au 31 mars 2026 avec pour thème « La liberté. Force vive, déployée ». Tout au long du mois de mars, les médiathèques du réseau départemental, accompagnées de lieux emblématiques comme la grotte préhistorique du Lazaret, vous invitent à célébrer la poésie sous toutes ses formes.

Nos lieux participants

- Médiathèques du réseau départemental (sur l'ensemble du territoire maralpin)
Lectures, ateliers d'écriture et animations poétiques pour tous les âges
- Grotte préhistorique du Lazaret (Nice)
Un cadre unique pour allier patrimoine, histoire et poésie dans une expérience immersive



Toutes les infos sur departement06.fr

Sport azuréen : une fin d'année au sommet

Entre célébrations et grands rendez-vous, le dernier semestre 2025 a offert au sport azuréen une série d'événements marquants. Retour sur ces temps forts.

GARDEN PARTY SPORT :

LE DÉPARTEMENT MET SES CHAMPIONS À L'HONNEUR

Champions, clubs professionnels, dirigeants, représentants du monde associatif et plus de 500 sportifs ont répondu présents à cet événement fédérateur. Dans une ambiance conviviale, ils ont profité d'animations variées et de moments de partage autour des valeurs du sport. Pour rappel, le Département soutient à l'année plus de 640 clubs sportifs.



MARATHON DES ALPES-MARITIMES :

RECORD DE PARTICIPATION EN 2025 !

Le 8 novembre, le département a vibré au rythme du 17^e Marathon Nice-Cannes. Pour cette édition exceptionnelle, plus de 22 000 participants originaires de 85 pays ont pris le départ, établissant un nouveau record de fréquentation. L'effort et la solidarité ont rythmé les 42,195 km entre Nice et Cannes. À l'arrivée, les Kenyans Dickson Kiprop, en 2h13'30, et Irene Korir, en 2h39'41, se sont imposés. Partenaire titre, le Département des Alpes-Maritimes a offert 500 dossards à ses agents, venus nombreux défendre les couleurs de la collectivité.

UN EUROPÉTANQUE TOUJOURS AUSSI POPULAIRE

Plus de 2 000 participants issus de dix nations ont disputé cette édition en bord de mer. Environ 10 000 spectateurs ont suivi les parties, dans une ambiance populaire et conviviale. Au terme du tournoi, le favori Dylan Rocher s'est imposé aux côtés de Stéphane Robineau et Maison Durk.



AGENDA SPORTIF

TOUR DES AM

22 FÉVRIER 2026

BULLPADEL SHOW 06

19 ET 20 JUIN 2026

EUROPÉTANQUE DES AM

17 ET 18 OCTOBRE 2026

MTCAM

3 JUIN 2026

UTCAM

DU 3 AU 5 JUILLET 2026

MARATHON DES AM

8 NOVEMBRE 2026



BOUGER

EXPLORER

SE DISTRAIRE

TRIBUNES

Dans le cadre de sa politique Smart Deal, le Département introduit l'Intelligence Artificielle (IA) dans la sécurisation des personnes âgées en EHPAD avec un système d'alerte en cas de chute. Le travail des personnels est amélioré, leur permettant d'intervenir tout de suite, c'est sécurisant pour les patients et leurs familles.

Mais, à terme, comment garantir les emplois et la qualité des relations humaines dans les EHPAD ? Comment rendre attractifs ces emplois trop peu rémunérés face au développement exponentiel de l'IA dans ce domaine comme dans tout le monde du travail. C'est un choix de société. Nous devons rester très vigilants sur l'équilibre à trouver entre l'usage efficace des robots et de l'IA, et la préservation de la relation humaine et des emplois.

Un autre point de vigilance dans la politique Smart deal du Département porte sur sa souveraineté numérique. Sujet sensible à l'heure où la France va inclure dans son Droit la Directive européenne NIS 2 qui se concentre sur la sécurisation des acteurs critiques pour les états membres dont font partie les collectivités locales.

On s'interroge, sur le choix du système Starlink pour les services du Département, une production américaine de SPACE X.

Une alternative européenne est en cours de finalisation avec Iris2. En attendant, la France a développé la constellation « OneWeb » avec Eutelsat que le Groenland a choisi le 1^{er} octobre 2025 pour fournir Internet dans les endroits les plus reculés de son territoire.

Notre groupe souhaite que le Département organise le débat au niveau le plus large sur l'usage de l'IA et qu'il puisse se désengager de Starlink au moment où une solution européenne voire française sera prête.

GROUPE ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉS

Collèges en crise : Fabre, Giono, Matisse, Valeri... À qui le tour ?

À Nice, Fabre, Giono, Matisse et désormais Valeri révèlent la même réalité : nos collèges sont à bout de souffle. Incidents répétés, dégradations non traitées, tensions quotidiennes... et plus récemment, une principale agressée, menacée, alors qu'elle cherchait seulement à protéger ses élèves traversant la route, ou encore un enfant passé à tabac dans la cour. Comment a-t-on pu laisser l'école de la République en arriver là ?

Depuis des mois, chefs d'établissement, enseignants et parents alertent : bâtiments vétustes, équipements vieillissants, sécurité insuffisante, manque criant de présence humaine aux abords des collèges. Nous avons porté ces alertes en assemblée départementale. En réponse, nous n'avons eu que du mépris, et pire, un renvoi indécent de la responsabilité sur les directeurs d'établissement.

À Nice, un seul collège a été rénové lourdement en 15 ans. Pendant ce temps, le Département s'auto-congratule : Plan Collèges 2028 à 300 millions, « verdissement », « sécurisation »... mais à peine un quart du plan est réalisé, et seuls 20 % des collèges sont équipés de portiques de sécurité.

Pendant que le candidat Ciotti promet de « sécuriser Nice », les collèges dont il a la charge attendent toujours les moyens annoncés des années plus tôt. Où sont passés 300 millions d'euros promis aux collèges ?

Le groupe Rassemblement républicain demande des actes : médiateurs et agents de sécurité devant chaque collège, travaux enfin engagés, transparence ligne par ligne des dépenses. La sécurité et les conditions d'étude de 20 000 collégiens niçois en dépendent : c'est une responsabilité publique, ici et maintenant.

GROUPE RASSEMBLEMENT RÉPUBLICAIN



Mont Brussière

Au départ du col de la Couillole (1678 m)

Type : Raquette à neige | Distance : 4,5 kilomètres | Dénivelée : + 320 m / - 320 m

| Durée : 4h30 | Cartographie : Haut Cians 3640 OT | Randonneur : initié |

Période conseillée : décembre à mars | Risque d'avalanche selon conditions :

Sans risque d'avalanche

Circuit aérien ne présentant pas de difficultés particulières, ce parcours projette dans un monde où l'expression 360° n'est pas usurpée. Du mont Mounier aux montagnes frontalières en passant par les chaînes bordant la haute vallée du Var, il arrive, si les conditions météo sont favorables, d'éprouver un véritable sentiment d'allégresse en cheminant sur les flancs aériens du mont Brussière.

POINTS DE VIGILANCE :

Pour le franchissement du talus à l'est de la zone de parking,

Pour la traversée de la route (avec un virage proche, un public familial possible, moins attentif en fin de rando et une route qui peut être glissante pour les randonneurs et les véhicules) et du torrent de la Couillole.

ITINÉRAIRE

1. Du col de la Couillole (1 678 m - b.51) suivre sur la droite (nord) l'itinéraire fléché « col des Moulines » pour s'élever dans une forêt de mélèzes et déboucher peu après dans une vaste clairière.
2. Continuez en direction du nord-ouest jusqu'à la balise 102 d'où surgit l'inattendu et majestueux mont Mounier ; bifurquer à gauche jusqu'à la lisière sud de la forêt de mélèzes et commencer à grimper en enchaînant les lacets sur la large croupe aux pentes débonnaires.
3. Atteindre sans difficulté le sommet du mont Brussière (1 955 m) ; revenir sur ses pas pour descendre la croupe à droite qui conduit facilement, par une succession de mamelons, au col Saint-Pierre (1 712 m).

4. Tourner à gauche pour emprunter le tracé du sentier estival qui rejoint la RD 30 à la balise 100. Traverser avec prudence la chaussée puis en contrebas le vallon souvent glacé pour remonter à vue jusqu'au col de la Couillole (1 678 m - b.51) terme de cette randonnée.

ACCÈS ROUTIER

De Nice (aéroport), remonter la vallée du Var par la RM 6202 jusqu'à la Mescla. Prendre à droite la vallée de la Tinée (RM 2205) et la suivre jusqu'à St-Sauveur-sur-Tinée. Bifurquer à gauche pour gagner le col de la Couillole via Roubion par une route étroite et sinuuse (RM 30).

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

- Consulter le dernier bulletin météo Montagne : 08 99 71 02 06
- S'assurer que tous les participants sont pourvus d'un **équipement de sécurité avalanche complet** : DVA (DéTECTeur de Victime en Avalanche), pelle à neige et sonde.
- Prévoir pour le groupe un équipement d'urgence : pharmacie, couverture de survie et téléphone portable.
- Numéro d'urgence : 112

Cartographie et infos :
www.randoxygène.fr



Le métier d'assistant(e) maternel(le) vous attire ?



Toutes les informations sur :





**LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE**

2026